

VILLE DE SAINT-GEORGES RECRUTE UN(E) BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE REMPLAÇANT(E) POUR LA TRAVERSE DU SECTEUR ST-JEAN-DE-LA-LANDE

Ville de Saint-Georges, métropole de la Beauce, qui compte plus de 33 895 citoyens, est reconnue comme l'une des villes les plus dynamiques au Canada. Ville entrepreneuriale, riche d'une économie diversifiée, notre municipalité offre une panoplie de services. En constante croissance, Saint-Georges fait figure de meneur et est l'un des grands employeurs de la région.

Vous aimez le contact avec les enfants? Vous préférez travailler en plein air et la sécurité des écoliers vous tient à cœur? Venez rejoindre une équipe dynamique!

VILLE DE SAINT-GEORGES VOUS OFFRE :

- ✓ Un salaire de 21,08 \$ par heure révisé annuellement;
- ✓ Un horaire uniquement de jour;
- ✓ Des journées de congés payés (pédagogiques, fériés);
- ✓ Une allocation vestimentaire et des équipements de sécurités fournis.

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU POSTE :

- ✓ Assurer les déplacements sécuritaires aux traverses piétonnières soit dans un quartier résidentiel ou sur les grandes artères avec feux de signalisation piétonniers;
- ✓ Interrompre la circulation des véhicules au moyen de son enseigne d'arrêt portatif;
- ✓ Informer les enfants sur le respect des règles de sécurité.

LES QUALIFICATIONS RECHERCHÉES POUR LE POSTE :

- ✓ Détenir un diplôme d'étude secondaire (D.E.S) ou une équivalence reconnue;
- ✓ Être disponible cinq jours par semaine durant toute l'année scolaire pour faire le remplacement des brigadier(ère)s scolaires régulier(ère)s;
- ✓ Pouvoir se déplacer à chacune des écoles primaires de Saint-Georges pour un maximum de 4 fois par jour pour l'entrée et la sortie des classes;
- ✓ Être en forme physiquement et être apte à demeurer debout au moins une heure;
- ✓ Être courtois, souriant, vigilant et ponctuel;
- ✓ Aimer le contact avec les enfants et être en mesure de bien communiquer avec eux;
- ✓ Posséder un bon jugement et être en mesure de faire preuve d'autorité lorsque nécessaire.

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉS :

- ✓ **Matin** (07 h 25 – 08 h 10)
- ✓ **Midi (début)** (11 h 15 – 11 h 35)
- ✓ **Midi (fin)** (12 h 10 – 12 h 35)
- ✓ **Après-midi** (14 h 45 – 15 h 15)

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à emploi@saint-georges.ca ou de postuler en ligne au <https://www.saint-georges.ca/emplois/temps-partiel/brigadierere-scolaire>.

La Ville de Saint-Georges applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées sont encouragées.